

Volume 6, numéro 3, Décembre 2023

Table des matières

1.	Mot du président	
2.	Nos réalisations en 2023 et nos défis pour 2024	
3.	Les finances de l'AQDER	
4.	Les assurances	6
5.	Le comité de vigilance économique	11
6.	Les communications	13
7.	Le congrès 2024 de l'AQDER	14
8.	Des membres qui méritent notre reconnaissance	16
9.	Élections 2024	17
10.	Nouvelles des sections	18
11.	Écriture Épicène	19
12.	Les membres du conseil des président(e)s 2023-2024	20
13.	Ouvertures et fermetures du bureau de l'AQDER en fin d'année	20
14.	Rappel des nominations au sein de l'AQDER	21



1. Mot du président



Par **Michel Gobeil**Président de l'AQDER

Une relation de confiance

Elle se bâtit selon 3 principes : des objectifs clairs, la cohérence et l'écoute des besoins des membres.

C'est avec beaucoup d'humilité que nous vous déposons ce rapport de l'année 2023. Il contient les principaux éléments d'une année chargée de projets et de décisions visant l'amélioration de nos services et notre positionnement pour la défense des membres.

En débutant, j'aimerais qu'ensemble nous encouragions et reconnaissions les réalisations et l'implication des membres du conseil d'administration, du conseil des présidents, des différents comités et de chacune des sections pour le travail colossal qui assure la pérennité et une reconnaissance nationale à notre association. Un merci spécial à M. Jean-Louis René, notre DG et Nancy Briand, notre adjointe administrative pour leur travail et leur indéfectible soutien.

Nous avons toujours fait preuve d'ouverture et de transparence dans nos échanges et nos collaborations avec les sections et les membres. Cette orientation nous a bien servi(e)s et très souvent facilité la prise de décisions. Comme exemple de cette orientation, je peux citer la nouvelle organisation de nos conseils des présidents qui permet une réelle consultation et écoute des sections. Nous encourageons l'échange d'information, l'innovation et le partage de nos expériences.

Comme président de l'AQDER, je suis fier de vous informer que cette année, notre nombre de membres est en augmentation, ce qui est en soi une réussite. Par notre approche proactive avec la FQDE et les sections, nous avons réussi à inverser la tendance.

En cette fin d'année, le conseil d'administration se joint à moi pour vous dire comment nous apprécions votre participation dans la vie de l'AQDER. Nous avons eu une année inoubliable et nous sommes heureux de l'avoir partagée avec vous tous et toutes.

Nous vous souhaitons une joyeuse période des fêtes avec de nombreux sourires et beaucoup de joie avec ceux et celles que vous aimez.

Surtout, n'oublions pas que nous faisons tous et toutes partie de cette belle association qui vit et s'anime grâce à chacun d'entre nous. Je vous invite à la soutenir et à vous impliquer pour lui permettre d'aller plus loin.



2. Nos réalisations en 2023 et nos défis pour 2024



Par **Michel Gobeil**Président de l'AQDER

Bonjour chers membres de l'AQDER,

Il m'apparaît d'abord nécessaire de rappeler les défis que l'équipe avait identifiés pour 2023 :

- Consolider l'ensemble de notre offre de services aux membres,
- Déposer avec nos partenaires de la Coalition pour la dignité des Aînés (CDA), un mémoire sur les priorités à maintenir pour les aîné(e)s du Québec,
- Assurer la mise en place d'un fonds de défense des droits des membres et poursuivre notre implication dans le dossier de la Loi 126 et la RAMQ.

À la lecture de ce bilan de l'équipe de l'AQDER, vous serez à même de constater que nous avons tout mis en œuvre afin de répondre adéquatement à ces défis et à bien d'autres.

Les administrateurs de l'AQDER

La pandémie nous a amené(e)s à changer nos façons de faire pour ce qui est des rencontres du Conseil d'Administration. Par le passé, nous tenions plus ou moins 8 jours de rencontres en présence par année. Pour 2023, nous avons tenu 18 rencontres, principalement en visioconférence, ce qui permet une prise de décision plus rapide et diminue les déplacements pour les administrateurs.

À cette équipe, s'ajoute le Conseil des Présidents qui, lui, s'est réuni à trois reprises.

Nos 8 comités consultatifs ont tenu près de 30 rencontres. Cet ensemble de bénévoles est une source importante de compétences qui aide et oriente la prise de décision du CA.

J'aimerais souligner le départ de deux personnes qui ont travaillé très fort pour notre association. Il s'agit de Mme Francine Martin et de Mme Gisèle Daoust. Nous tenons à leur dire merci pour le travail accompli. Mme Monique Limoges et Mme Louise Chenard ont accepté de relever le défi de leur succéder.

Nos collaborations et dossiers politiques

- CDA: Nous avons poursuivi nos collaborations avec la Coalition pour la Dignité des Aînés.
 Nous avons maintenu la pression sur le politique en plus de déposer un mémoire qui présentait nos priorités.
- Loi 126 : Évidemment, nous travaillons toujours avec l'Alliance Inter-Org à chercher une entente afin de réduire les impacts de la loi 126. Nos avocats sont à négocier avec Retraite Québec. Le juge devrait rendre son verdict, fin novembre, sur nos deux demandes adressées à Retraite Québec le 15 juin dernier.

- RAMQ: Pour le dossier RAMQ, nous avons été déboutés en cour d'appel. En conséquence, le conseil d'administration a pris la décision de cesser toute représentation. La poursuite en Cours suprême était impossible considérant les coûts et le fait que notre cause n'a pas d'impact au niveau du reste du Canada.
- ACREQ: Nous débutons des échanges avec l'association des cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ) afin de partager des pratiques gagnantes qui permettraient à nos associations d'améliorer les services et l'information aux membres.
- FQDE: Notre collaboration avec la FQDE est sans doute un de nos grands succès. Leur implication dans le dossier des futurs retraités avec nos sections locales a permis d'augmenter considérablement le nombre de participants aux sessions. Nous terminerons 2023 avec 28 membres en plus malgré 79 décès de nos membres à déplorer cette année.
- Tribune des retraités: Pour la tribune des retraités (RREGOP), concernant les années 1982 à 1999 et la non-indexation, nous avions déposé une demande financière de 2 000\$ par année de service. Nous avons essuyé un refus à nos demandes. Le travail de représentation après du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) se poursuit.

Trésorerie et comité consultatif des finances et du budget

Cette année, le service de la trésorerie a eu des défis importants à relever. Il avait à maintenir l'équilibre budgétaire, consolider le fonds de défense des membres en plus de voir à la planification du budget 2024. C'est avec la collaboration du comité consultatif des finances et du budget que notre ami Clément Lemoine a déposé un budget qui devait tenir compte de 4 orientations données par le CA.

Révision et mise à jour de nos règlements généraux et de nos politiques

Le vice-président, Claude Mayeu, a eu la lourde tâche de proposer une mise à jour des règlements et des politiques de l'AQDER. Avec l'aide de collaborateurs, le défi a été relevé avec succès.

L'AQDER à l'écoute de ses sections

Le conseil d'administration continue à rencontrer les sections en visioconférence pour entendre leurs besoins et leurs préoccupations en plus de présenter les différents services qu'elles offrent. Cette année, nous avons rencontré trois sections : l'Outaouais, le Bas St-Laurent et le Saguenay Lac-Saint-Jean-Estuaire.

Ajout des ressources

En raison des nombreux dossiers qui se sont ajoutés au cours des dernières années et de la surcharge de travail pour notre DG et de notre adjointe administrative, nous avons ajouté quelques heures d'une ressource externe administrative en appui à notre personnel.

Reconnaissance de nos centenaires

Nous avons modifié notre politique de la Reconnaissance, pour y ajouter la reconnaissance des centenaires. Ils sont la mémoire et les bâtisseurs de l'AQDER. En 2023, 2 membres ont franchi cette étape et 6 membres seront concerné(e)s, en 2024. Tout centenaire, qu'il ou elle soit membre ou membre conjoint(e), sera honoré. Ils/Elles recevront une mention spéciale de l'AQDER et de leur section.

Communications

En plus de la production de nombreux InformAQDER et InformAQDER Express, nous avons vu naître le Babillard de l'AQDER sur Facebook. C'est un outil privé, exclusivement réservé aux membres de l'AQDER.

N'hésitez surtout pas à rejoindre le Facebook privé de l'AQDER : 178 de nos membres y sont déjà enregistrés et bénéficient d'informations rapides et variées au jour le jour. Pour y accéder, merci d'envoyer un courriel à notre directeur général (dg@aqder.ca) demandant de faire partie du Babillard de l'AQDER. Il vous enverra ensuite une invitation. À très bientôt!

Tout le secteur des communications occupe de plus en plus d'espace et d'importance dans notre organisation.

Assurances

Les primes n'avaient pas augmenté depuis plus de 8 ans. Voilà que les améliorations ajoutées et les effets de l'inflation auraient entraîné des ajustements de plus de 23%. Nous avons convenu de poursuivre l'utilisation des surplus afin de réduire l'augmentation moyenne des primes à 7%.

Parmi les améliorations proposées, il y aura accès au programme de télémédecine **Dialogue**. Les détails vous parviendront sous peu.

Les défis pour 2024

- Développer et améliorer le secteur des communications afin de répondre aux besoins actuels d'une information de qualité et pertinente pour l'ensemble de nos membres (InformAQDER, site Web, Babillard, assistance technique en visioconférence),
- Maintenir notre implication dans le recours contre la Loi 126 avec l'Alliance Inter-Org afin d'obtenir une solution à cette injustice,
- Maintenir notre participation dans la Coalition pour la dignité pour les aînés,
- Expérimenter le programme de médecine virtuelle Dialogue.

3. Les finances de l'AQDER



Par Clément Lemoine Trésorier de l'AQDER

Du côté des finances

Nous arrivons déjà à la fin de l'année 2023. Notre budget devrait donner des résultats plus équilibrés que celui de l'année précédente même si l'année a été fertile en émotions et très stimulante sur le plan du changement.

En voici les principaux éléments, ceux qui vont influencer le résultat final de notre budget :

- ➤ La grande quantité de rencontres du Conseil d'administration, du Conseil des présidents, du comité des assurances, du CVÉ et des autres comités et groupes de travail a entraîné des dépenses souvent imprévues mais toujours nécessaires au bon fonctionnement de notre association.
- Une implication financière nécessaire pour la contestation de la loi 126 et la poursuite contre la RAMQ pour le mieux-être de nos membres.
- ➤ Une implication financière très importante au niveau de l'informatique pour faciliter la tenue des diverses rencontres et le fonctionnement dynamique de notre association.

Dans son ensemble, le budget a suivi son cours de façon régulière et positive.

Soyez certain(e)s que les imprévus au budget ont toujours été traités avec ouverture et rigueur.

Merci à toutes les personnes, de plus en plus nombreuses, qui se sont impliquées par leur travail au sein de l'AQDER, qui ont collaboré et soutenu mon rôle de trésorier tout au long de l'année.

Je souhaite à tous les membres de notre association une période des fêtes chaleureuse et remplie de bonheur avec la famille et les amis.

4. Les assurances



Par Maurice Dufour Administrateur au CA Répondant aux assurances

Du mouvement au comité des assurances

Louise Chenard, présidente du comité des assurances, a accepté à l'automne un poste au conseil d'administration de l'AQDER. Afin de la remplacer, le Conseil des présidents a recommandé la nomination de Louise Sylvestre, présidente de la section Abitibi-Témiscamingue Baie James, au comité des assurances. Par

ailleurs, comme le comité avait antérieurement suggéré l'ajout d'une ou deux personnes additionnelles pour participer à ses travaux, Louise Patry, de la section Lanaudière et Sylvie Bessette, de la section Laval, ont accepté ces postes nouvellement créés.

Le 13 novembre dernier, Lorraine Normand Charbonneau est devenue la nouvelle présidente du comité des assurances et Louise Sylvestre y assurera le rôle de secrétaire.

Des changements à nos couvertures pour 2024

- ✓ Notre protection d'assurance voyage a subi de légers changements :
 - ➤ Si vous voyagez pour votre propre agrément, aucun changement. Vous continuez à être couvert(e) comme avant.

- ➤ Si vous voyagez à titre de professionnel(le) pour une organisation autre, par exemple, vous agissez à titre d'accompagnateur(trice) pour le compte d'un voyagiste et en retirez un avantage quelconque (rémunération, voyage payé en tout ou en partie, etc.), assurez-vous d'être couvert(e) par l'assurance de ce voyagiste car notre police de l'Industrielle Alliance ne vous couvrira plus.
- ✓ Le maximum payable pour l'assurance annulation de voyage passera de 5 000 \$ à 10 000 \$ par voyage.
- ✓ Pour les soins professionnels de la santé offerts par un psychologue, un psychiatre ou un travailleur social, le remboursement maximal global payable par année civile passera de 750 \$ à 1 250 \$.
- ✓ La protection « 2^e opinion médicale » (Best Doctor) sera retirée en raison de son peu d'intérêt. Seulement 5 cas ont été soumis en 7 ans.



Le programme Dialogue

Les dirigeants de l'AQDER ont fait le choix, pour l'année 2024, de vous offrir le programme Dialogue, <u>un service de télémédecine.</u>

- Accessibilité et qualité des soins: Un service illimité 7/24/365 avec une équipe multidisciplinaire de soins pour vous et votre conjoint(e).
- Efficacité: Parlez avec un membre de l'équipe en quelques minutes:
 - ✓ Possibilité de prendre rendez-vous
 - ✓ Médecin: ~ 60 minutes
- Dialogue peut aider à résoudre environ 70-80 % des problèmes de santé non urgents habituellement vus en clinique tels que :
 - ✓ Maux de tête mineurs ou connus
 - ✓ Problèmes oculaires sans douleur
 - ✓ Infection des voies respiratoires supérieures
 - ✓ Problèmes gastriques mineurs ou connus
 - ✓ Infection mineure du système digestif
 - ✓ Santé sexuelle asymptomatique
 - ✓ Infection génito-urinaire chez la femme
 - ✓ Infections et éruptions dermatologiques
 - ✓ Coupures ou morsures mineures
 - ✓ Santé mentale (stress, anxiété, fatigue ou dépression)
 - ✓ Santé voyage
 - ✓ Renouvellement pour la plupart des conditions connues et stables
 - ✓ Problèmes de thyroïde
- Suivis après consultation
 - ✓ Assistance afin de trouver des cliniques, des spécialistes et des laboratoires répondant à vos besoins.
- Confidentiel et sécuritaire:
 - ✓ L'information partagée avec l'équipe médicale est toujours traitée de manière confidentielle et la plateforme est cryptée et sécurisée.

<u>DES INFORMATIONS ADDITIONNELLES VOUS SERONT COMMUNIQUÉES AU COURS DES PROCHAINES SEMAINES. SURVEILLEZ VOS COURRIELS.</u>

Utilisation des surplus en assurance

Après consultation du conseil des présidents, les membres du CA ont accepté la proposition du comité des assurances : utiliser 300 000\$ à même les surplus antérieurs en assurances.

- Un premier montant de 150 000\$ est utilisé pour vous offrir le programme Dialogue. En effet, ce service sera gratuit en 2024. S'il s'avère vraiment utile, s'il répond à un besoin de nos membres, il pourra être intégré à la tarification de 2025 au coût de 4,78\$ par mois et par membre.
- La seconde portion de 150 000\$ permet de diminuer une hausse trop rapide des coûts en assurances. L'Industrielle Alliance nous proposait une hausse des 22% des primes.

Nous ramenons cette hausse à 7% pour l'an prochain. Notez que les primes en assurance santé n'avaient pas bougé depuis 8 ans.

Impact tarifaire pour 2024

Malgré l'utilisation des surplus, les primes mensuelles payables par les membres doivent être augmentées.

Voici les variations tarifaires mensuelles qui s'appliquent au 1^{er} janvier 2024.

(Il faut ajouter la taxe de vente de 9 % à ces montants)

Assurance santé :

Individuelle + 3,25 \$, soit dorénavant 43,66 \$
Couple + 6,23 \$, soit dorénavant 83,71 \$
Familiale + 6,45 \$, soit dorénavant 86,74 \$
Monoparentale + 5,27 \$, soit dorénavant 70,89 \$

Assurance vie:

Assurance vie de base seulement et en supposant une protection de 10 000 \$. (faire un prorata si le montant est inférieur à 10 000 \$)

Participants catégorie 100 (membre): + 0,50\$ soit dorénavant 30,50 \$
Participants catégorie 300 (membre conjoint): + 5,50\$ soit dorénavant 30,50 \$
Personnes à charge 100 et 300: + 5,50\$ soit dorénavant 30,50 \$

Un tableau complet des primes vous parviendra dès que possible.

RAPPEL - Valider votre état de santé avant de voyager

La notion de <u>stabilité de votre état de santé est très importante</u> à comprendre ; elle dépasse largement le cadre d'une maladie chronique ou grave. Dans son évaluation de votre demande de réclamation, l'assureur a accès à l'ensemble de votre dossier de santé. Il peut prendre en considération, sans s'y limiter, les facteurs médicaux suivants qui doivent tous démontrer une stabilité :

- √ L'état général de santé;
- ✓ Un traitement médical;
- ✓ Un examen, une consultation ou une hospitalisation;
- ✓ L'augmentation ou la détérioration de tous symptômes ou problèmes de santé;
- ✓ Un changement de médication ou un traitement médical;
- ✓ Un traitement ou un examen médical subi depuis moins de 90 jours pour lequel des résultats sont toujours attendus.

Membres de - de 65 ans

Veuillez prendre note que pour les membres de – de 65 ans, nous sommes en attente d'informations en provenance de Beneva. Dès que nous les aurons en notre possession, nous produirons un InformAQDER spécial dédié aux membres de – de 65 ans.

Pour tous nos membres assuré(e)s, je vous souhaite une fin d'année pleine de douceur et de bonheur! Que la nouvelle année vous apporte la santé, la paix et la sérénité que vous méritez.

Assurance habitation : 4 conseils pour la tenir à jour

Magnifique, votre nouvelle cuisine! Et refaire la plomberie du rez-de-chaussée s'est avérée une autre bonne idée. Savez-vous que ces changements influencent sans doute votre assurance habitation? Voici des conseils en vue de votre renouvellement, pour que votre protection et son prix collent à vos besoins réels.

Rénos et gros travaux : Indiquez-les à votre assureur

Bien des facteurs influencent le coût de votre assurance habitation : âge, secteur et dimensions de votre propriété, matériaux de construction utilisés, etc.

La couverture doit aussi tenir compte des sommes requises pour reconstruire votre maison en cas de sinistre – un incendie, par exemple. Pas surprenant alors que les rénos influent sur la valeur de votre résidence, vos protections et leur prix. Vous avez fini le sous-sol ou remplacé un vieux chauffe-eau cette année? Signalez-le à votre assureur.

2. Mentionnez les installations importantes

Vos protections et leur coût dépendent aussi d'ajouts comme...

- du chauffage auxiliaire (foyer, poêle à bois ou au gaz, etc.)
- un système de sécurité relié à une centrale
- la pose d'un clapet antiretour, qui sert à prévenir les refoulements provenant des égouts municipaux

C'est parfois le genre d'atouts qu'un assureur considère pour revoir son prix à la baisse!

Protégez vos principaux achats de l'année

Depuis un an, vous avez acheté un bijou, des meubles, une œuvre d'art ? Vérifiez auprès de votre assureur si votre couverture comprend la valeur de tous vos biens, incluant les nouveaux. Pourriez-vous tout racheter en cas d'ennuis ?

Un cas concret

Cette année, Phil a enrichi le contenu de sa cave à vin avec plusieurs grands crus : bordeaux blancs, chabils... Il doit l'indiquer à son assureur, car sa collection gagne de la valeur sans être couverte. Un vol ou du vandalisme, par exemple, lui coûteraient très cher.

Déclarez tout changement de votre vie qui a un impact

Début d'une cohabitation, télétravail, séparation... Au-delà des changements matériels, des modifications dans votre style de vie ou dans l'organisation familiale entraînent elles aussi des besoins en assurance ou une révision de son coût.

La clé d'une maison bien protégée

L'assurance habitation n'est pas quelque chose de figé qu'on doit ajuster aux 15 ans. Elle doit évoluer avec vous. Même s'il devient tentant de ne pas signaler une nouveauté par peur d'une hausse de prix, c'est un faux calcul : en cas d'ennuis, l'assureur pourrait réduire le montant réclamé ou refuser votre réclamation si des changements importants n'étaient pas mentionnés. Le choix logique, c'est donc dy voir pour garder vos protections à jour!

beneva

5. Le comité de vigilance économique



Par Louise Chenard Administratrice au CA Répondante au CVÉ

Composition du comité

Le comité accueille actuellement 3 nouveaux membres. Les apprentissages se doivent d'être rapides. Je tiens à souligner l'engagement sérieux de ces nouveaux envers les membres de l'AQDER. Robert Cadieux (Laurentides) est le président du CVÉ. Michel Poirier (Marguerite-Bourgeoys), notre éminence grise, assume le rôle de secrétaire. Christine Labelle (Outaouais) prend la

responsabilité de la formation des futurs.es retraités.es avec une équipe de six formateurs. Nous comptons sur l'expertise et la contribution de **Denis Duval** (Rive-sud) et de **Ginette Boisvert** (Richelieu-Yamaska). Notre DG, Jean-Louis René, est toujours présent et nous soutient. Enfin, notre président siège avec nous et nous fournit de précieuses informations.

Sondage sur les souhaits de formation

Nous avons reçu 308 réponses et je remercie les membres qui ont pris le temps d'y répondre. Nous sommes satisfaits du dénouement. Les réponses nous ont permis de dégager deux besoins de formation : les outils technologiques et les changements apportés à la Loi de la Curatelle publique. Le comité a pris la décision d'offrir deux formations en 2024:

<u>En mars 2024 : Les outils technologiques</u> : le coffre-fort numérique; les logiciels de sécurité, la vigilance numérique et comment protéger son cellulaire.

<u>En octobre 2024 : La Curatelle Publique</u> – les changements à la loi, la clientèle-cible et la procédure.

Nous sommes à la recherche de ressources disponibles pour donner ces deux formations. Nous vous transmettrons, via l'InformAQDER, le contenu plus explicite de chacune des présentations.

Formation des futur.es retraité.es

Nous offrons cinq dates de formation aux directions en poste (23 novembre 2023, 13 et 19 mars, 18 avril et 22 mai 2024). À ce jour, nous avons recueilli 73 inscriptions. Nous prévoyons procéder à une relance en janvier 2024. Il va sans dire que la pérennité de notre organisation est liée à notre capacité à recruter de nouveaux membres. Le critère exigé est d'avoir été à la direction d'un établissement à un moment de sa vie professionnelle. Nous accueillons des cadres scolaires, des directions générales et des directions du privé.

Grâce aux efforts soutenus de recrutement par les président.es de section et la collaboration de la FQDE et de l'AMDES, nous avons fait un gain en nombre de membres. La moyenne d'âge des membres est actuellement est de 75 ans. L'intégration des nouvelles recrues retraitées est une bouffée de fraicheur tant pour notre expérience d'assurance que pour la vitalité de l'organisation et la relève dans les sections.

Vous pouvez nous aider en propageant les mérites d'une vie associative, la couverture de nos assurances compétitives et le soutien de nos sections au mieux-être des membres.

La Coalition pour la dignité des aînés

La Fondation Saputo nous a généreusement accordé une subvention de 100 000 \$ pour la tenue de la 2ème deuxième édition d'une grande rencontre au printemps 2024 sur le thème du « Maintien et soins à domicile ». Elle se tiendra à Québec vers la fin avril-début mai, selon les disponibilités de la Ministre Mme Sonia Bélanger et de la commissaire à la santé et du bien-être, Mme Joanne Castonguay.

Les six associations ont ajouté une contribution de 15 000 \$ pour la réalisation de l'événement. Nos partenaires sont : RIRS; AAR; AREQ; AQRP ET AQDR. La firme Catapulte a été retenue de nouveau pour mener à bien le projet tant sur le plan médiatique qu'organisationnel. Le comité technique, formé d'un représentant de chaque association, travaille en étroite collaboration.

Nous aimerions qu'il y ait des solutions concrètes qui soient formulées et, idéalement, entérinées par la Ministre à la fin de l'exercice. Le temps presse et les besoins sont criants.

Nous vous tiendrons informé(e)s par le biais de l'InformAQDER Express sur l'évolution de cet événement.

Inter-Org

Nous sommes en présence du juge pour notre demande de recours collectif. On a attendu six ans pour obtenir ce droit. Maintenant, le gouvernement utilise tout son arsenal pour ralentir le processus et ne collabore pas. Entretemps, les coûts légaux ne cessent d'augmenter. Nous ne sommes pas seuls dans ce dossier, il y a sept autres partenaires, mais il y a peu d'appétit pour utiliser d'autres moyens pour accélérer le débat, tels les médias ou l'approche politique.

Le CVÉ a exprimé clairement à notre président son insatisfaction vis-à-vis de la lenteur persistante dans ce dossier. Nous vieillissons, l'inflation gruge nos revenus qui sont stagnants. De plus, nous appréhendons une indexation famélique en janvier 2024. Dossier à suivre!

Comment alimenter nos membres sur les grands enjeux

Le comité amorce une réflexion sur le meilleur moyen de vous informer, de vous consulter ou de partager nos trouvailles: création d'une bibliothèque, parution par le biais de l'InformAQDER.... L'utilisation du Babillard (Facebook privé de l'AQDER) est également une option mais il faudrait rejoindre plus de gens, promouvoir cet outil?

Nous demeurons à l'affût des sujets qui nous touchent et des changements qui entraînent des conséquences sur nos portefeuilles. La communication avec les membres est un enjeu de taille pour notre organisation. Peut-on faire mieux ? Peut-on faire différemment ? Pourrait-on imaginer un modèle convivial ? La réflexion est lancée...





Fier partenaire de l'AQDER

Simplifiez-vous la vie! Recevez vos remboursements dans votre compte bancaire

Et soumettez vos réclamations via l'Espace client. Inscrivez-vous dès maintenant! Voyez comment

1877 422-6487



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance. Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.

In on

6. Les communications



Par **Jean Rainville** Administrateur C.A., Répondant aux communications

Toujours à l'affût de ce qui permettrait à ses membres d'être encore mieux informés, l'AQDER accueille **Laurent Aubin** au sein de son équipe de rédacteurs. Pour le moins, on peut affirmer qu'il constitue une addition pertinente et dévouée à la cause des membres de notre association.

Profitant du moment, l'AQDER souhaite reconnaître l'implication des membres responsables de tout le volet Communications.

Tout d'abord, **Jean-Louis René**, notre DG, et **Nancy Briand**, sa grande collaboratrice, qui sont au cœur de la vie associative. Évidemment, le comité Web à qui on doit notre site Internet et la production de tous les documents qui y sont diffusés. **Philippe Lamy**, est notre webmestre, **Gilles Lemay**, notre webmestre substitut, **Diane Tétreault**, la responsable des droits d'auteur, **Louis Tremblay**, webmestre adjoint et **Jean Rainville**, responsable du dossier des communications. Le comité, par le biais de rencontres maintenant statutaires avec les diffuseurs de l'information et responsables web des sections, cherche à s'assurer de bien comprendre les différents besoins de l'ensemble de l'AQDER.

Forte de l'engagement de toutes ces personnes, l'AQDER compte encore mieux répondre aux exigences de son mandat.

Vous aurez donc droit à des InformAQDER Express plus fréquents qui vous parleront de sujets bien précis afin que toute l'information pertinente vous soit rapidement, efficacement et plus régulièrement, transmise.

Vous aurez aussi droit à des publications qui mettront en valeur les différentes sections.

Ces engagements n'empêcheront pas l'offre de soutien aux sections souhaitant se doter d'un site Web local.

Évidemment, en toute cohérence, notre site Web, la plateforme de diffusion la plus complète de l'AQDER, s'harmonisera avec ces publications. Le cas échéant, toujours dans le but d'offrir aux différents comités, au CA et à la présidence, des outils de communication souples et efficaces, le comité réfléchira à son protocole de diffusion et de mise à jour.

Bref, le comité Web compte jouer pleinement le rôle qui lui incombe dans cette AQDER dédiée au service de tous ses membres.

7. Le congrès 2024 de l'AQDER



Par Jacques Boivin
Président de la section Mauricie

Rencontre annuelle et AG de l'AQDER à Trois-Rivières en 2024

Le conseil d'administration de l'AQDER a confié à notre section locale, l'AMDER, la responsabilité d'organiser cet événement annuel important. Les démarches du comité organisateur vont bon train. Quelques réunions ont

déjà eu lieu et plusieurs autres suivront au cours des prochaines semaines, des prochains mois. Nous travaillons fort pour bien représenter la Mauricie et plus particulièrement Trois-Rivières. La rencontre se tiendra à l'Hôtel Le Gouverneur, situé à proximité du quartier historique de Trois-Rivières, les mardi 4 et mercredi 5 juin 2024.

« L'Histoire que l'on porte » : C'est le thème choisi par le comité organisateur. L'histoire de chacun et de chacune, l'histoire de notre région, de notre ville de Trois-Rivières. C'est surtout l'histoire de personnes remarquables, des directeurs et directrices d'école qui ont laissé leur empreinte dans leur milieu respectif. L'histoire également d'un directeur retraité de notre association, Monsieur Léo Monfette, maintenant âgé de 100 ans, que l'on a fêté en janvier 2023, une personne allumée et pleine d'énergie, un membre fondateur de l'AQDER et de l'AMDER. C'est également l'histoire de notre conférencier invité, Guillaume Vermette, qui a laissé sa marque de bienveillance auprès d'enfants de plusieurs pays.

Un livret contenant la programmation complète et les informations descriptives des différentes activités est en cours de production. Il sera déposé ultérieurement sur le site de l'AQDER. Une vidéo d'invitation sera bientôt diffusée à votre intention, chers membres AQDER.

Au nom des membres du comité organisateur, je vous dis à bientôt en Mauricie!





La fin de l'année arrive à grands pas?

Soumettez vos réclamations dès maintenant!



La fin de l'année rime souvent avec une hausse importante des réclamations d'assurance collective, ce qui peut causer des délais de traitement plus importants qu'à l'habitude. En soumettant vos réclamations le plus tôt possible, vos demandes seront traitées rapidement, et vous vous éviterez ainsi de longs délais avant de recevoir vos remboursements.

Soumettre des réclamations en ligne, c'est rapide!

Vous pouvez soumettre 100 % de vos réclamations en ligne en quelques clics seulement via l'Espace client et iA Mobile. Cette méthode simple et rapide comporte plusieurs avantages :

- Accéder instantanément au statut de vos réclamations
- Obtenir vos remboursements plus rapidement grâce au dépôt direct
- Transmettre facilement des photos des reçus demandés
- Éviter de remplir des formulaires papier



Connectez-vous à l'Espace client ia.ca/moncompte

Téléchargez gratuitement l'application iA Mobile





Faites vite! Il n'est pas trop tard pour éviter les « embouteillages » de fin d'année!



8. Des membres qui méritent notre reconnaissance



Par Claude Mayeu Vice-président de l'AQDER

Lors de notre dernier conseil des présidents d'octobre dernier, l'AQDER a honoré à sa soirée de la Reconnaissance quelques membres qui ont offert beaucoup de leur temps de retraité(e) aux services de l'AQDER.

Nous vous les présentons en identifiant quelques qualités qui ont su profiter à l'AQDER.

Denis Lemieux, qui était président de la section de la Capitale Nationale Chaudière Appalaches et aussi notre président d'élection.

On lui reconnait les qualités suivantes :

- 1. Fait preuve de rigueur
- 2. Capacité d'écoute
- 3. Fameux par ses écrits





Diane Saingelain, qui était présidente de la section Champlain et aussi présidente de la tenue de notre assemblée générale et rencontre annuelle 2022 dans la région du Richelieu.

On lui reconnait les qualités suivantes :

- 1. Reste posée
- 2. Attentionnée et prête attention aux autres
- 3. Présidente efficiente

Yvan Ouellet, membre de la section des Affluents, qui a été président du comité de la Vigilance économique.

On lui reconnait les qualités suivantes :

- 1. Grande discrétion
- 2. Profondément humain
- 3. Capacité d'écoute



Daniel Dubé, président de la section Montréal. Il a été un soutien important pour l'AQDER dans nos recours de la loi 126.

On lui reconnait les qualités suivantes :

- 1. Capacité d'analyse
- 2. Généreux avec les membres
- 3. Excellent communicateur





Gisèle Daoust, administratrice de l'AQDER et responsable du dossier « Vigilance économique ».

On lui reconnait les qualités suivantes :

- 1. Appréciée de tous et toutes pour sa rigueur
- 2. Dynamisme
- 3. Grande capacité d'écoute

Chers collègues, MERCI BEAUCOUP pour votre dévouement et tous les services rendus aux membres de l'AQDER. Bravo!

9. Élections 2024

Par **Esther Bossé** Présidente d'élection

Élection des administrateurs 2024

Annuellement, en décembre, nous vous informons des modalités concernant le renouvellement de notre Conseil d'administration (CA).

Dans **l'InformAQDER Express** du début de l'année 2024, sera publié un <u>AVIS</u>

<u>D'ÉLECTION</u>. Cet avis contiendra l'appel de candidature aux postes à pourvoir ainsi que les détails et échéances concernant ces mises en candidature.

L'élection des administrateurs aura lieu pendant l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) de début juin 2024 à **Trois-Rivières.** Ce sont les personnes présentes, délégué.es de chacune des 21 sections locales, qui auront le privilège de procéder à l'élection des candidats en remplacement ou renouvellement de mandat.

Pour en connaître un peu plus au sujet des différentes tâches et responsabilités des valeureuses personnes qui vous représentent et pour alimenter votre réflexion face à une future candidature, je vous invite à prendre connaissance du **Chapitre 5** des règlements de l'AQDER, édition 2023.

https://www.aqder.ca/reglements

10. Nouvelles des sections

<u>Abitibi-Témiscamingue-Ungava-Baie James</u> - Distinction de Mme Ginette Vézina dans le cadre de l'Ordre de Val D'or



La Ville de Val-d'Or a tenu le 12 septembre 2023 sa 6^{ème} cérémonie de remise de l'Ordre de Val-d'Or afin de souligner l'apport exceptionnel d'une Valdorienne dans le développement de la communauté. Cette distinction fut attribuée à **madame Ginette Vézina**, retraitée active et engagée, membre de l'AQDER.

Mot de Louise Sylvestre présidente de Abitibi-Témiscamingue-Ungava-Baie James : « Nous tenons à vous féliciter pour cette reconnaissance grandement méritée Mme Vézina. Dans les dédales de vos multiples engagements, vous trouvez le temps et les mots pour

souligner les événements importants pour chacun des membres de votre secteur, des gestes simples, grandement appréciés et qui réconfortent».

<u>Estrie</u> – Vidéo réalisée par Marcel Boulanger mettant à l'honneur Monsieur Ulric Chaîné, membre de la section Estrie, 1^{er} président de l'ADEE

Nous vous invitons à retrouver cette vidéo sur le site de l'AQDER, onglet Actualités





11. Écriture Épicène



Par **Monique Limoges** Secrétaire du CA de l'AQDER

Eh oui ! Votre conseil d'administration se met au goût du jour et tente de s'approprier les rudiments de base de l'écriture inclusive et épicène pour certains de ses nouveaux textes.

Toutes les universités québécoises ont depuis quelques années des guides pour ce nouveau type de rédaction. Allez vérifier. Pourquoi pas nous ?

Pour rédiger des textes plus inclusifs, il faut faire appel à la féminisation lexicale qui touche les mots et à la rédaction épicène qui touche les textes. Différents procédés peuvent être utilisés en alternance en vue de la rédaction inclusive et épicène.

Le 4 octobre dernier, lors d'une rencontre en pré-réunion des membres du Conseil des présidents (qui devra bientôt changer son appellation) un PowerPoint intitulé « Premiers pas vers l'écriture inclusive et épicène » a été déposé. Ce PowerPoint, visait à citer des exemples pour décrire les différents procédés touchant l'écriture inclusive et épicène. Chacune des sections a été appelée à s'approprier, à sa guise, cette nouvelle façon de faire. Par la suite, le CA avec les suggestions des sections et sa propre expérience, verra à en arriver à un plan d'action ou une politique à la lumière des pratiques positives de chacun et chacune.

Pour aller plus loin, je vous invite à consulter deux sites :

Soit celui de la vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française : <u>Féminisation</u> lexicale et rédaction épicène : aide-mémoire | BDL (gouv.qc.ca).

Il vous informe sur les principes généraux.

Soit le guide de rédaction inclusive de l'Institut national de la recherche scientifique : <u>Procédés</u> de rédaction neutre pour la rédaction inclusive | Guide de rédaction inclusive | INRS.

Il s'agit d'un bel outil de références avec des exemples pour ceux et celles qui veulent s'approprier les procédés de la rédaction neutre ou de formulation épicène.

Et que vos écrits se féminisent!

12. Les membres du conseil des président(e)s 2023-2024



Photo prise à Drummondville lors du conseil des président(e)s d'octobre dernier

13. Ouvertures et fermetures du bureau de l'AQDER en fin d'année

Le bureau de l'AQDER vous offre ses services :

Du lundi au jeudi: de 8h à 17h Le vendredi: de 7h à 13h

Nancy Briand, adjointe administrative de l'AQDER depuis 3 ans et demi, est joignable, soit par courriel (info@agder.ca) soit par téléphone (514 353 3254).

Veuillez noter que le bureau de l'AQDER sera fermé pour congés de fin d'année, les jours suivants :

En décembre : du mercredi 20 au vendredi 29 inclus

En janvier: du lundi 1er au mardi 2 inclus

Pour toute question relative aux assurances, veuillez joindre en priorité l'Industrielle alliance au 1 877 422 6487

Pour toute situation d'urgence ne pouvant pas attendre le retour de l'adjointe administrative, le mercredi 3 janvier 2024 au matin, veuillez envoyer un courriel à dg@agder.ca.

Une réponse vous parviendra dans un délai maximal de 48h.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

14. Rappel des nominations au sein de l'AQDER



Par Laurent Aubin Membre de l'AQDER Laval – Ex-président de l'AQDER

Un engagement bénéfique à l'AQDER

En raison du départ de quelques membres et administrateurs, cet automne 2023 aura été riche en nouvelles personnes impliquées ou qui ont changé de fonction. Au Conseil d'administration,

• Louise Chenard, présidente de la section Marguerite-Bourgeoys, est devenue administratrice au conseil d'administration de l'AQDER et responsable du Comité vigilance économique (CVÉ).

Au niveau des sections.

- Raymond Gilbert succède à Denis Lemieux comme président de la section Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches.
- **Monique Limoges** accède à la présidente de la section Champlain en remplacement de Diane Saingelain.
- Robert Gendron de la section Montréal (ADERM) succède à Daniel Dubé comme président.
- Esther Bossé, présidente de la section Lanaudière, devient présidente d'élections pour l'AQDER.

Dans les comités de travail.

- Le comité de la Reconnaissance sera composé de Paulette Caron, présidente de la section des Affluents, de Réjean Chabot, président de la section Richelieu-Yamaska et de Denis Duval, de la section Rive-Sud.
- Robert Cadieux, de la section Laurentides et Ginette Boisvert de la section Richelieu-Yamaska, ont intégré le CVÉ.
- **Gaston Bouchard**, président de la section Bas St-Laurent, devient le président du comité des finances et du budget.
- Lorraine Normand Charbonneau, de la section Outaouais, prend la présidence du comité
 des assurances et Louise Sylvestre, présidente de la section Abitibi-Témiscamingue-Baie
 James, en devient la secrétaire. Louise Patry, de la section Lanaudière et Sylvie Bessette,
 de la section Laval, viennent renforcer l'équipe du comité des assurances.



d'établissement d'enseignement retraités

7855, boul. L.-H.-Lafontaine, bureau 010 Anjou (Québec) H1K 4E4

Rédaction : Les administrateurs et leurs mandatés

Correction: Jean Rainville/Isabelle Talon Coordination: Jean-Louis René, Directeur général Édition : Nancy Briand, adjointe administrative